



Paris, le 21 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE :

Le lycée Henri Bassaler de Brive-Voutezac « *coup de cœur* » du Prix Énergies citoyennes 2016

Le lycée Henri Bassaler de Brive-Voutezac et la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (ALPC) ont reçu à Paris, le prix « *coup de cœur* » des Prix Énergies Citoyennes 2016 du Conseil économique, social et environnemental. Ce prix national, organisé par ENGIE cofely, récompense depuis 10 ans les collectivités territoriales engagées dans des actions innovantes en matière de transition énergétique.

Cette année, le lycée Henri Bassaler et le Conseil Régional ALPC ont présenté un projet porté par deux étudiants de BTS Productions Horticoles pour développer la production d'énergies renouvelables. Le projet porte sur le changement de la turbine du moulin du lycée, l'installation de panneaux photovoltaïques, une évolution de l'exploitation horticole pour s'inscrire dans la démarche agro-écologique avec notamment le label «Plante Bleue¹» et la création d'un laboratoire des énergies.

Ce projet à visée éducative développé sur le site du Lycée Henri Bassaler fait de cet établissement corrézien une véritable vitrine en matière de transition écologique avec un objectif de 23% d'énergies renouvelables porté par le Conseil régional.

Une fois encore, un prix reconnaît les qualités de l'enseignement agricole qui se donne les moyens pour préparer les agricultrices et les agriculteurs de demain à produire plus durablement et plus efficacement. Un bel exemple de pratiques innovantes au service des territoires ruraux.

Le Palmarès 2016 des Prix Énergies Citoyennes 2016 :

<http://www.energies-citoyennes.fr/accueil/palmares-de-ledition-2016/palmares-2016/>

Pour en savoir plus sur l'Enseignement agricole :

<http://agriculture.gouv.fr/th%C3%A9matique-g%C3%A9n%C3%A9rale/enseignement-et-formation>

¹ Créée en 2011 par la filière horticole et pépiniériste française, « Plante Bleue » est un label environnemental qui distingue les végétaux d'ornement (arbres, plantes, fleurs) produits de manière éco-responsable (optimiser l'arrosage, limiter l'utilisation des engrais, réduire les traitements, trier et recycler les déchets, réaliser des économies d'énergie, respecter la faune et la flore locales).

Contacts presse

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr